

(*) Le pronom personnel sujet de la 3^e personne du singulier et le sujet neutre en francoprovençal valaisan : étude morphosyntaxique¹

Federica Diémoz

Dans cette contribution, nous nous proposons de compléter le travail pionnier de Jean-Baptiste Martin (1974), consacré au *pronom personnel de la 3^e personne en francoprovençal central (formes et structures)*, par les données du francoprovençal valaisan, en utilisant des matériaux de l'*Atlas linguistique audiovisuel du francoprovençal valaisan (ALAVal)* qui est en cours de réalisation au Centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel. Nous approfondirons en particulier la question du fonctionnement morphosyntaxique du pronom sujet de la troisième personne du singulier² en comparaison avec le sujet neutre³.

L'aire francoprovençale, située à la charnière des domaines gallo-roman et gallo-italien est, par sa position géolinguistique et par l'absence d'une koinè, un excellent laboratoire pour l'observation des évolutions linguistiques spontanées qui sont en cours. Les parlers francoprovençaux se caractérisent ainsi par une extraordinaire variété interne (Kristol 2008 et sous presse) dans une zone linguistique de transition (Sornicola 1997, Diémoz 2007a et 2007b). Ainsi, en ce qui concerne la syntaxe des pronoms personnels sujets, ces derniers peuvent être obligatoires, facultatifs ou complètement absents dans les parlers valaisans individuels. De plus, comme le montrent les études de Marzys (1964, 1981) Favre (1981-82, 1993) Pannatier (1995) et Diémoz (2007), les différentes personnes de la deixis verbale ne fonctionnent pas de la même façon. Si la deuxième personne du singulier semble être précédée assez régulièrement d'un clitique sujet, il n'en est pas de même pour la première et la troisième⁴.

Dans son article de 1959, Hilty, en comparant les deux cartes de l'*Atlas linguistique de la France (ALF)* (n° 143 *il buvait* et n° 1035 *il pleut*), observe une similitude entre l'emploi du pronom sujet et du sujet neutre :

[...] les frontières entre les types *il pleut / pleut* et *il buvait / buvait* sont les mêmes. Nous voilà en face de la projection géographique des faits historiques que nous avons relevés : on emploie le pronom neutre *il* en tant que l'on emploie les pronoms personnels sujets. Aujourd'hui, la frontière entre *il pleut* et *pleut* coïncide exactement avec la frontière entre les domaines linguistiques français et provençal

(1959 : p. 247, note 11)

Quelle est la place du domaine francoprovençal par rapport à cette bipartition de l'espace gallo-roman ? Le parallélisme entre l'emploi du sujet pronominal masculin (et féminin) d'une part, et le sujet neutre de l'autre s'observe-t-il en fran-

coprovençal aussi ? Pour y voir plus clair, nous allons examiner les questions suivantes, dans les lignes qui suivent :

- le pronom sujet de la troisième personne est-il obligatoire, facultatif ou absent en francoprovençal valaisan ?
- les parlars qui emploient le pronom personnel sujet masculin emploient-ils aussi le pronom neutre ?
- existe-t-il une opposition morphologique entre les formes pronominales du masculin et du neutre ?
- les parlars francoprovençaux des différentes régions du Valais romand – Est, Centre et Chablais [Bas Valais] – ont-ils la même grammaire pronominale ?

Dans son étude, Jean-Baptiste Martin se base sur les formes relevées lors des enquêtes pour *l'Atlas linguistique et ethnographiques du Jura et des Alpes du Nord (ALJA)*. La carte n° 1591 de *ALJA*, « *Il (veut partir)* » témoigne de l'emploi régulier du pronom sujet masculin singulier. Dans un seul point (82), le verbe n'est pas précédé d'une forme pronominale : il s'agit d'un parler occitan qui traditionnellement ne connaît pas l'emploi du pronom sujet. Les formes enregistrées présentent une grande hétérogénéité : [i], [e], [a], [u], [o], [y] et [l]. Selon Martin (1974 : 94-95), les formes vocaliques [e], [a], [u], [o], [y] remontent au latin *İLLE*, alors que [i] reflète la forme analogique **İLLI*. La forme consonantique [l] pourrait être une abréviation soit de la forme récente *il* soit d'une forme plus ancienne *el*.

Pour le pronom sujet neutre, c'est la carte n° 1592 « *Il pleut* » qui est analysée : seul le point occitan 82 n'emploie pas le pronom sujet. On lit toutefois en note qu'aux points 72, 75, 77, le neutre est parfois omis. Les formes utilisées sont [i], [e], [a], [la] et [o]. La forme [i] semble être un emprunt au français. [e] et [a] sont probablement des continuateurs du pronom neutre *ILLU*. [o] est issu du pronom neutre *HOC*. Quant à la forme [la], relevée dans la partie méridionale du domaine de *l'ALJA*, elle remonte probablement à *İLLAC*.

Même si, morphologiquement, les formes [i], [a] et [e] peuvent être utilisées aussi bien pour le sujet masculin que pour le neutre, elles ne sont pratiquement jamais identiques au même endroit. Ainsi, les [a] du masculin ne se trouvent pas aux mêmes endroits que les [a] du neutre. Selon la carte de Martin (1974, p. 111) que nous reproduisons ci-dessous (carte 1), obtenue par la superposition des données des cartes « *il (veut partir)* » et « *il pleut* », la distinction morphologique entre les formes du masculin et du neutre semble être très répandue : ce sont les parties blanches qui couvrent la majeure partie de la carte. On observe une dizaine d'oppositions différentes : [e] / [i], [i] / [e], [a] / [i], [i] / [a], [o] / [i], [i] / [o], [u] / [o], [a] / [e], [o] / [a], [l] / [a], [o] / [la] et [o] / [e]. Dans une seule localité (point 4), l'opposition morphologique repose sur une opposition étymologique : le masculin [u] issu de *İLLE* et le neutre [o] issu de *HOC*. Ailleurs, à la suite de l'évo-

lution identique de ÏLLE et de ILLU, les parlers ont créé de nouvelles oppositions, soit par l'adoption d'une forme française, soit par la spécialisation des formes locales.



Carte 1

Comparaison entre les formes du masculin singulier et celles du neutre (Martin, 1974, p. 111)

Seulement dans les aires hachurées (12 points d'enquêtes sur 83), les formes du sujet masculin et celles du sujet neutre sont identiques: [i] / [i] et [e] / [e] ; elles constituent des exceptions dans les parlers francoprovençaux du Centre. Martin (1974, p. 97) constate aussi que la répartition géolinguistique de ces aires est significative :

D'ailleurs les aires où ce système existe sont situées soit à la limite de la langue d'oïl, soit près de centres urbains tels que Genève, Lyon, Chambéry, Grenoble où l'introduction du système français n'a rien de surprenant.

L'analyse syntaxique des deux cartes de l'ALJA semble ainsi montrer que l'utilisation du pronom de la troisième personne du singulier et du sujet neutre est régulière dans le domaine du francoprovençal central. Puisqu'elle ne repose que sur une seule carte pour le masculin et une pour le neutre, nous ne pouvons toutefois pas savoir si l'emploi du pronom sujet est effectivement obligatoire dans tous les contextes ou si celui-ci peut devenir facultatif, comme cela a été observé pour certains points d'enquête dans la carte « *Il pleut* ».

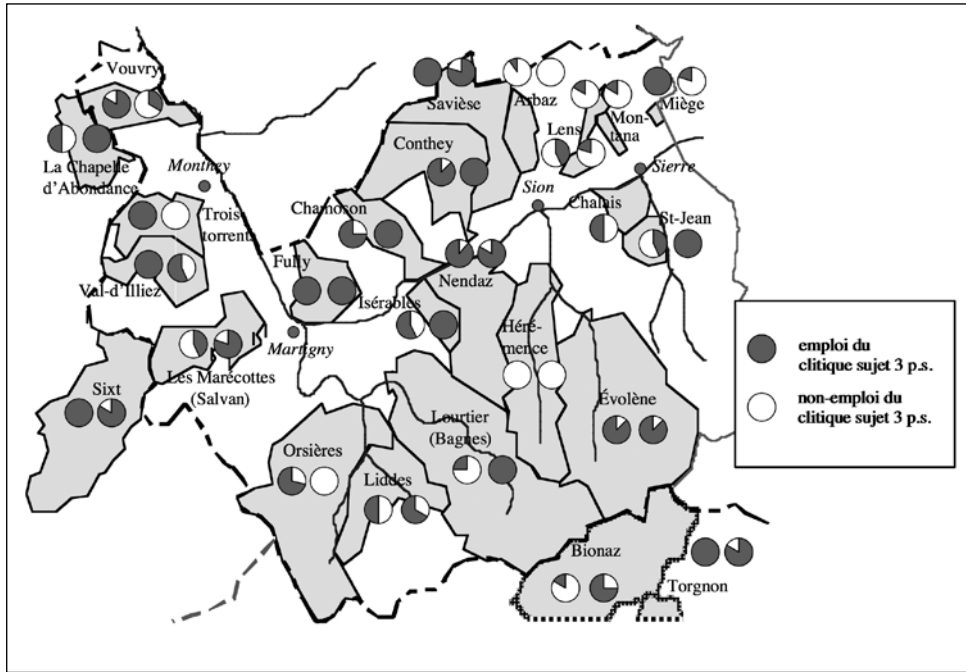
Examinons maintenant si les résultats de l'étude de Martin trouvent leur confirmation, en ce qui concerne les parlers valaisans, sur la base des données de l'*Atlas linguistique audiovisuel du francoprovençal valaisan (ALAVal)*⁵. Notre questionnaire comprend une quarantaine de questions susceptibles de susciter la forme du pronom personnel de la troisième personne du masculin. Pour l'analyse des données présentées ici, nous avons écarté du corpus les énoncés à la forme négative (en analysant le fonctionnement syntaxique de la première personne, nous avons constaté que la présence d'un élément de négation peut entraîner le non-emploi du sujet pronominal), les énoncés contenant un pronom régime (la présence d'un pronom régime peut également inhiber l'apparition du pronom sujet) et, dans l'optique de comparer nos résultats avec les cartes étudiées par Martin, nous n'avons retenu que les énoncés contenant des verbes à initiale consonantique : il est connu que les formes verbales à initiale vocalique – et en particulier les formes des verbes « avoir » et « être » – ont un comportement morphosyntaxique particulier (Favre, 1993 ; Diémoz, 2007a, 2007b). L'analyse se base ainsi sur une dizaine d'énoncés soumis aux 50 informatrices et informateurs⁶.

L'analyse syntaxique des données (carte 2) montre que la réalité linguistique des parlers valaisans est beaucoup plus complexe que celle étudiée par Martin. Notre corpus contient cinq idiolectes (HérémenteF, HérémenteM, ArbazM, OrsièresM, TroistorrentsM)⁷ qui n'emploient jamais le pronom sujet conjoint de la troisième personne, de nombreux parlers où le pronom est rare (ArbazF, BionazF, LensM, MontanaF, MontanaM), d'autres parlers qui emploient facultativement le pronom, avec des taux variables qui vont de 40% (Lens, Marécottes, St-Jean) à 80% (Évolène, Nendaz). Quatorze témoins (Fully, Conthey, Savièse, Miège, St-Jean, Torgnon) ont généralisé l'emploi du pronom sujet de la troisième personne.

Grâce à la présence de deux témoins par localité, notre corpus permet d'observer la variation interne à chaque parler et de dégager ainsi des différences pertinentes telles que celles relevées à Troistorrents, Lourtier et Orsières, où les deux témoins n'ont apparemment pas la même grammaire quant à l'emploi ou non du pronom sujet. Puisque tous nos informateurs appartiennent à la même génération, seule une étude approfondie des comportements linguistiques des locuteurs concernés, de leur vécu, de leur origine à l'intérieur de la commune, pourrait éventuellement permettre d'élucider ces différences.

Quant à la répartition géolinguistique des données, nous observons une zone orientale – sur la rive droite du Rhône les parlers d'Arbaz, de Lens et de Montana, auxquels s'ajoute l'un des deux locuteurs de Miège, ainsi que, sur la rive gauche, le parler de Hérémente – qui privilégie le non-emploi du pronom, et une deuxième zone, plutôt un « couloir », qui, de Bionaz en Vallée d'Aoste, traverse la vallée de l'Entremont (Liddes, Lourtier, Orsières), Les Marécottes, et arrive jusqu'au Bas Valais, à Troistorrents et à Vouvry.

Lorsque nous comparons ces résultats avec les informations disponibles dans la recherche dialectologique du xx^e siècle, il apparaît qu'une évolution syntaxique semble avoir eu lieu au cours des cent dernières années dans les parlers valaisans concernant la fréquence d'emploi du pronom sujet de la troisième personne. Mais cette évolution ne va pas toujours dans le sens d'une plus grande conformité avec le français.



Carte 2 : La fréquence du pronom sujet de la troisième personne⁸

	parler de	témoin féminin	témoin masculin
1	Arbaz	1/9 11%	0/7 0%
2	Bionaz	1/5 20%	3/4 75%
3	Chalais		3/6 50%
4	Chamoson	6/8 75%	6/6 100%
5	Conthey	6/7 86%	6/6 100%
6	Évolène	7/8 87%	7/8 87%
7	Fully	8/8 100%	5/5 100%
8	Hérémenche	0/6 0%	0/6 0%
9	Isérables	5/8 62%	6/6 100%

	parler de	témoign féminin		témoign masculin	
10	La Chapelle d'Abondnce	3/6	50%	4/4	100%
11	Lens	3/7	43%	1/5	20%
12	Les Marécottes	3/7	43%	3/4	75%
13	Liddes	3/6	50%	4/6	67%
14	Lourtier	2/8	25%	6/6	100%
15	Miège	8/8	100%	1/5	20%
16	Montana	1/6	17%	1/6	17%
17	Nendaz	8/9	89%	5/6	83%
18	Orsières	5/7	71%	0/6	0%
19	St-Jean	2/5	40%	6/6	100%
20	Savièse	6/6	100%	3/4	75%
21	Sixt	5/5	100%	5/6	83%
22	Torgnon	8/8	100%	5/6	83%
23	Troistorrents	6/6	100%	0/5	0%
24	Val d'Illiez	1/1	100%	3/5	60%
25	Vouvry	5/6	83%	2/6	33%

Dans le patois de Bagnes, en ce qui concerne les énoncés spontanés et naturels, Bjerrrome (1957, p. 69) observe que l'ellipse du pronom sujet est de règle aux 3^e et 6^e personne. Les cas où l'on rencontre le pronom [ɪ] s'expliquent soit par un effet d'insistance, soit par une influence du français.

Dans son étude de 1964, Marzys affirme que dans plusieurs patois du Valais oriental, le pronom de la troisième personne n'est pas attesté du tout. À Nendaz, tout en étant rare dans les textes, il est plus fréquent dans les matériaux obtenus par traduction que dans les énoncés spontanés. Marzys constate aussi qu'une évolution semble se dérouler à Hérémece où les matériaux plus anciens contiennent rarement le pronom alors que les relevés plus récents en contiennent davantage⁹. Il conclut que :

Si l'expression de *i* obéit à des tendances moins régulières que celle de *yo*, cela peut tenir à deux causes: d'une part, au peu de valeur grammaticale que possède cette forme; d'autre part, à l'interférence du français. Les pronoms des deux premières personnes désignent toujours un sujet réel et sont seuls à le désigner. Au contraire celui de la 3^e pers. ne fait que représenter un sujet nominal exprimé précédemment, ou encore, dans le cas des verbes impersonnels, ne désigne aucun sujet du tout. De là le sentiment de sa relative inutilité et une plus grande facilité à l'éliminer.

(1964, p. 35)

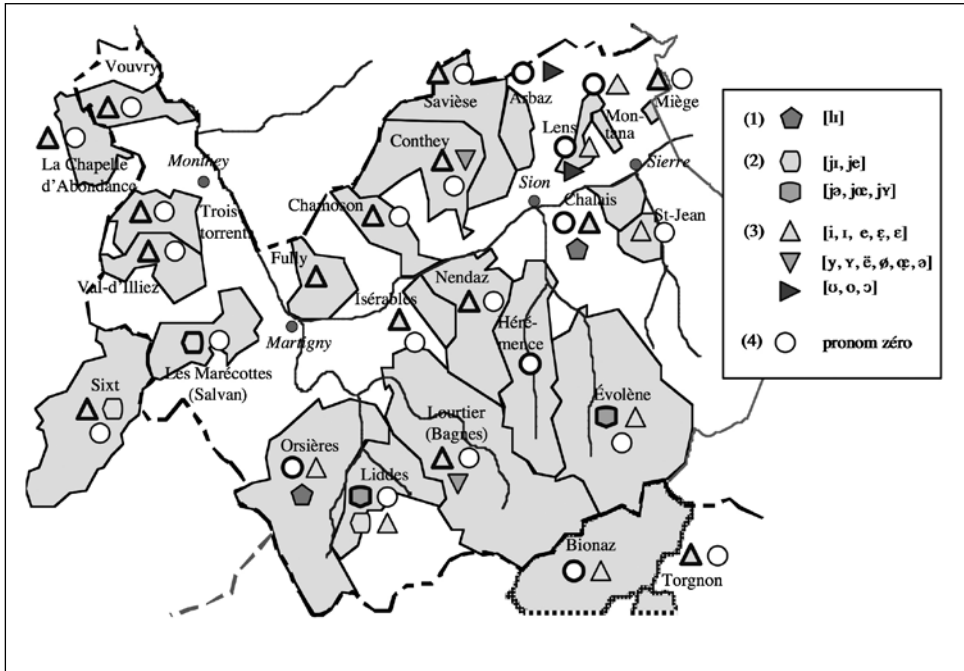
Notre corpus confirme l'analyse de Z. Marzys quant à l'émergence d'une zone orientale du Valais où le pronom sujet est plutôt omis. Par contre, la tendance à une omission plus généralisée du morphème pronominal de la troisième personne par rapport au clitique de la première personne ne semble pas être confirmée par les données de l'*ALAVal*¹⁰.

Passons à l'aspect morphologique. La carte 3 permet d'observer l'étonnant polymorphisme des formes pronominales attestées, qui peuvent être classées en

- une double série de formes à initiale consonantique : d'une part [Iɪ], et d'autre part une série de formes en [j-], suivi des voyelles antérieures [ɪ, e] ou des voyelles centrales arrondies [ə, œ, ʏ] ;
- une série purement vocalique: ici, aux voyelles antérieures [i, ɪ, e, ɛ, ε] et centrales arrondies [y, ʏ, ë, ø, œ, ə] également présentes dans les formes à initiale consonantique, s'ajoutent les voyelles vélaires [o, ɔ, ɔ]¹¹.

Quant à la répartition géolinguistique des formes, les formes à voyelle antérieure [i, ɪ, e, ɛ, ε] sont présentes, voire dominent dans tout l'espace valaisan, ainsi que dans les points valdôtains et savoyards de notre réseau. Elles sont pourtant souvent accompagnées par d'autres formes purement vocaliques ou par le non-emploi du sujet. Dans cinq parlers – Chalais et Évêlène dans la partie orientale, Orsières et Liddes dans la région occidentale, Sixt en Savoie – on constate la co-présence des formes vocaliques et des formes à initiale consonantique¹². Le seul parler qui ne semble pas connaître les formes purement vocaliques est celui des Marécottes.

Notre carte 3 synthétise les résultats obtenus par l'ensemble des énoncés utilisés (Voir note n° 6). Elle illustre le polymorphisme interne à chaque parler, ainsi que son emploi (ou son omission). Par rapport aux analyses fournies par Martin, nous observons l'existence des formes en [j-] (fréquentes) ou en [I-] (plus rares), inconnues dans le domaine du francoprovençal central, qui peuvent être utilisées en alternance libre avec les formes correspondantes sans initiale consonantique. En revanche, dans le réseau de l'*ALAVal*, nous n'avons pas rencontré la forme [a], pourtant bien représentée dans l'*ALJA*.



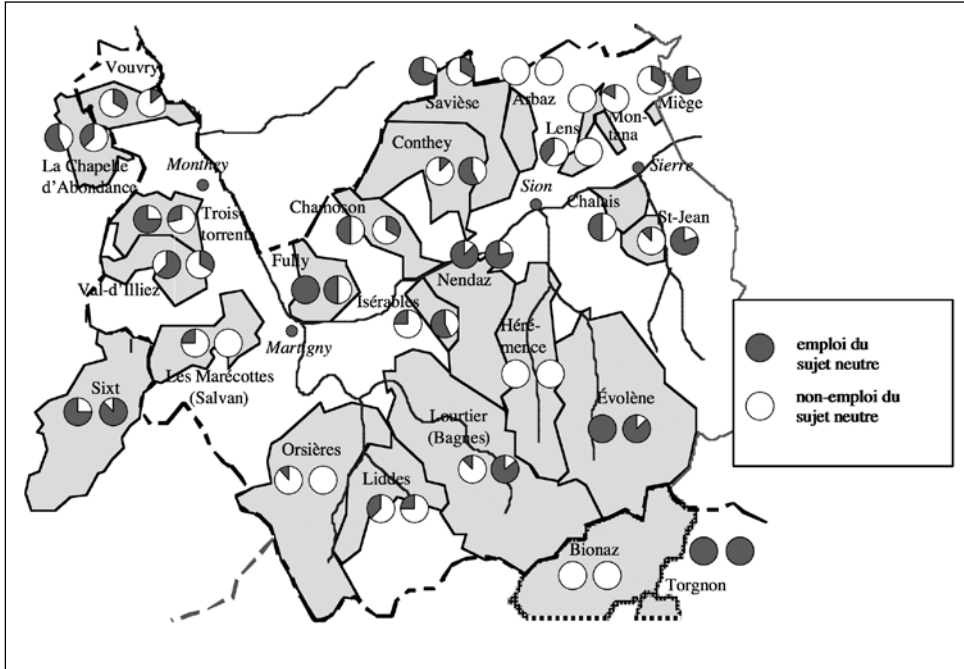
Carte 3 : Les formes pleines du pronom sujet masculin, sans distinction de témoins¹³

Pour le sujet neutre, notre corpus comprend des énoncés contenant le verbe « falloir » (six énoncés) ainsi que des verbes météorologiques (deux énoncés dans le questionnaire féminin, trois dans le questionnaire masculin)¹⁴ ; ces données vont permettre d'observer si le fonctionnement morphosyntaxique relevé pour le pronom sujet masculin est comparable à celui du sujet neutre.

Une première lecture de la carte 4 montre une importante tendance vers l'omission du sujet neutre – les zones blanches des diagrammes sont nettement plus grandes et plus nombreuses que pour le sujet masculin (voir carte 2). Différents cas de figure semblent toutefois émerger :

- une première série de parlars fait une opposition syntaxique entre les deux sujets : emploi facultatif pour le pronom masculin et absence de forme pour le sujet neutre (Bionaz, Conthey, les témoins masculins des Marécottes, de la Chapelle d'Abondance, de Vouvry, Fully, Chamoson, ainsi que le témoin féminin de Miège) ;
- le témoin masculin de Troistorrents marque la distinction par un emploi facultatif du morphème antéposé dans les constructions impersonnelles, alors que le pronom personnel est omis ;
- les parlars de Torgnon, Sixt, Evölène, Nendaz et Chalais présentent le même fonctionnement syntaxique pour le masculin et le neutre, avec des taux

d'emploi qui vont de 50% (Chalais) à 100% (Torgnon). Dans ces cas, il devient alors intéressant de se demander s'il existe une opposition morphologique entre les différentes formes.



Carte 4 : La fréquence du sujet neutre

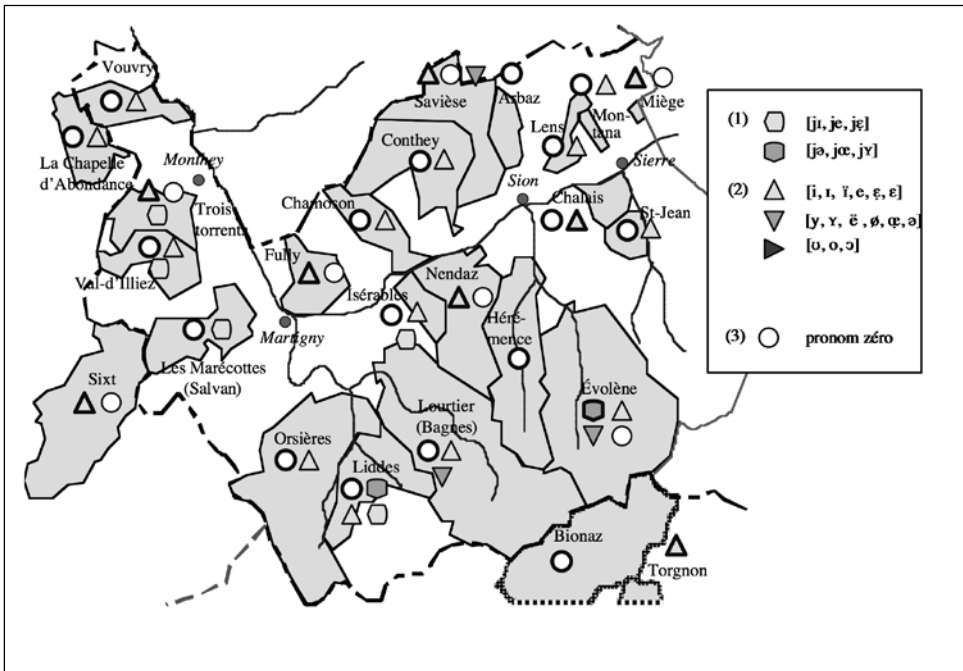
La carte 5 illustre le polymorphisme des formes utilisées pour le sujet neutre. Nous soulignons la coexistence de deux à quatre formes concurrentielles dans un même parler et dans l'idiolecte d'un même témoin, qui, dans les énoncés individuels, choisit une des formes disponibles selon des critères difficiles à définir. Malgré cette forte diversité interne, il est possible de discerner deux séries de morphèmes:

- une série de formes en [j-], avec différentes solutions vocaliques: voyelles antérieures [i, ɪ, ĩ, e, ɛ, ɛ] et voyelles centrales arrondies [ə, œ, ɤ];
- une série purement vocalique, avec un extraordinaire éventail de formes : toutes les voyelles antérieures [i, ɪ, ĩ, e, ɛ, ɛ] et centrales arrondies [y, ɤ, ɛ, ø, ɔ, ɔ] semblent attestées.

Par rapport à la carte 3, on observe l'inexistence des formes en [l-] et des formes vocaliques vélaires [o, ɔ, ɔ] pour le sujet neutre. Par contre, une similitude émerge quant à la prédominance de la série vocalique antérieure [i, ɪ, ĩ, e, ɛ, ɛ],

présente dans tout le domaine de notre atlas, et quant à la coexistence des deux séries de formes (avec ou sans [j-] initial) dans certains idiolectes.

Les symboles standardisés adoptés pour les cartes n° 3 et 5 mettent l'accent sur la similitude des formes pour le masculin et le neutre, mais ne permettent pas de visualiser une éventuelle opposition morphologique réalisée au moyen de formes appartenant à une même série. Étant donné l'énorme variation observée, l'utilisation d'un symbole pour chaque forme individuelle aurait rendu la carte illisible. Par ailleurs, cette simplification se justifie par le fait que l'analyse détaillée des données a permis de déterminer que partout en Valais, il n'y pas d'opposition morphologique entre le pronom masculin de la troisième personne et le sujet neutre. Nos témoins peuvent donc utiliser librement les différents morphèmes disponibles aussi bien pour l'anaphorique masculin que pour le sujet neutre, ou alors un seul et même morphème dans les deux cas. Nos résultats rejoignent ainsi les données des *TP*¹⁵, ainsi que les analyses de Bjerrome (1957 p. 68), qui a observé l'utilisation de la même forme *i* comme sujet pronominal de la troisième personne du masculin, du féminin et du neutre dans le parler de Bagnes. Il en va de même pour Marzys (1964 p. 38) qui relève l'absence d'un sujet neutre nettement caractérisé dans les parlers valaisans.



Carte 5 : Les formes du sujet neutre, sans distinction de témoins

Ce n'est qu'à Sixt (Haute-Savoie) que nos matériaux font apparaître une distinction morphologique pertinente entre la forme du masculin [e] et la forme du neutre [ɪ]. Dans le deuxième parler haut-savoyard représenté dans notre atlas, La Chapelle d'Abondance, la neutralisation de genre se fait par contre avec l'emploi facultatif d'un morphème [ɪ] pour le masculin et le neutre. Ce résultat est en contradiction avec les données de l'*ALJA* (voir la carte 1) qui atteste l'opposition [e] / [ɪ] pour tous les parlers du Chablais français.

Concluons. Dans les parlers francoprovençaux valaisans, la morphosyntaxe de la troisième personne grammaticale ne peut pas être catégorisée par une simple opposition binaire d'emploi ou de non-emploi pronominal. Certains idiolectes emploient régulièrement le pronom sujet de la troisième personne, d'autres le font de manière facultative, avec des taux qui varient beaucoup d'un parler à l'autre. Enfin, dans certains parlers, on constate l'absence complète du pronom. Ils se distinguent donc considérablement des parlers francoprovençaux de France étudiés par Martin qui semblent avoir généralisé le pronom sujet de la troisième personne.

Une deuxième conclusion qui se dégage de nos données concerne le fonctionnement syntaxique du masculin par rapport au neutre : nous avons constaté que, selon les idiolectes, différentes solutions sont choisies. Les parlers qui utilisent assez régulièrement le pronom sujet masculin ne vont pas automatiquement utiliser aussi le sujet dans les tournures impersonnelles. Nous pouvons ainsi rejeter le parallélisme entre l'emploi du sujet pronominal masculin et celui du sujet neutre qui a permis à Hilty de tracer une frontière dans le domaine gallo-roman entre les parlers oïliques et occitans. Les parlers francoprovençaux se trouvent donc clairement dans une situation de transition entre l'espace oïlique et l'occitan. Nos résultats rejoignent ainsi ceux d'une étude récente de Hinzelin et Kaiser (sous presse) consacrée au francoprovençal valdôtain qui, en comparant des cartes de l'*APV* contenant le sujet pronominal et le sujet neutre affirment que leur distribution est différente et concluent que les aires découvertes sur une carte ne coïncident que très partiellement avec les aires sur les autres.

Quant à l'aspect morphologique, nous relevons que – malgré le un riche éventail de formes disponibles – les parlers valaisans ne connaissent pas d'opposition entre les formes du masculin et du neutre. Cette neutralisation des genres constitue une exception dans le domaine du francoprovençal oriental pour lequel l'opposition morphologique est bien attestée dans les matériaux de l'*ALJA*. Si Martin expliquait les quelques îlots de neutralisation observés (carte 1) soit par la proximité des parlers oïliques soit par l'influence du français diffusé surtout à partir des centres urbains, nous nous demandons si pour les parlers valaisans il ne s'agit pas d'une tendance autonome et spontanée, bien attestée déjà au début du xx^e siècle, qui particularise cette micro-région francoprovençale où la diversité interne et la variation idiolectale dominant.

NOTES

(*) Cet article a paru dans : *Langues et cultures de France et d'ailleurs - hommage à Jean-Baptiste Martin*, sous la direction de Claudine FRECHET, Lyon 2009, p. 177-193.

¹ Nous remercions ici Andres Kristol, qui – par sa relecture critique et bienveillante d'une première version de cette étude – a contribué à rendre celle-ci plus substantielle.

² Nous conservons la terminologie traditionnelle « pronom sujet masculin » et « neutre » pour évoquer l'opposition entre *prosémique* et *morphosegmental* selon Henry (1987).

³ Dans cet article nous nous limitons à l'analyse des formes du masculin et du neutre pour maintenir la comparaison avec l'article de Martin (1974). Les formes féminines ne modifieraient en rien l'analyse syntaxique qui est proposée ci-dessous.

⁴ Le pronom personnel sujet de la première personne du singulier en francoprovençal fait l'objet de la contribution, dans le volume (*Langues et cultures de France et d'ailleurs - hommage à Jean-Baptiste Martin*, sous la direction de Claudine FRECHET, Lyon 2009), d'Andres Kristol.

⁵ Les enquêtes de l'ALAVal ont été réalisées entre 1994 et 2001 dans 21 localités valaisannes et respectivement deux points d'enquête valdôtains et hauts-savoyards. Dans chaque point d'enquête, nous avons enregistré deux témoins (une femme et un homme) avec un questionnaire partiellement spécifique pour les deux sexes. La majorité des témoins avait plus de 60 ans. Il s'agit de la toute dernière génération de locuteurs francoprovençaux du Valais romand. Pour une description plus historique du projet voir Kristol (1994) et Diémoz et Maître (2000) ; quant à la méthodologie d'enquête et à nos objectifs voir Diémoz et Kristol (sous presse).

⁶ Voici les phrases du questionnaire retenues pour notre analyse : [Qc] indique le questionnaire commun, [Qf] le questionnaire féminin et [Qm] le questionnaire masculin. - « Il va à la forêt » [Qc] ; « Il marche avec des béquilles » [Qc] ; « Il porte son gamin sur ses épaules » [Qc] ; « Il hausse les épaules » [Qc] ; « Il mange des œufs. Il pompe le jaune avec la mie du pain » [Qf] ; « Il suce son pouce » [Qc] ; « Il travaille à la vigne » [Qc] ; « Il voit un arc-en-ciel au fond de la vallée » [Qm] ; « Il se ronge les ongles » [Qc]. (Ce dernier énoncé, tout en contenant une forme verbale réfléchie en français, a été souvent rendu dans les parlers valaisans par une forme verbale transitive du type « Il ronge les ongles » et il est ainsi intégré au corpus étudié ici).

⁷ « HérémeceF », « HérémeceM », etc. désignent respectivement le témoin féminin et masculin d'Hérémece. Quand nous n'indiquons que le nom de la localité, les deux informateurs ne présentent pas de différences significatives.

⁸ La carte présente pour chaque localité les réponses des deux témoins (à l'exception de Chalais où le témoin féminin n'a répondu qu'à une partie de l'enquête) : la pastille de gauche indique les résultats du témoin féminin, celle de droite les données du témoin masculin. Dans le tableau, pour chaque témoin, le premier chiffre correspond au nombre de verbes précédés d'un clitique sujet. Le deuxième chiffre indique le total des formes verbales dans le corpus du témoin correspondant. Le troisième chiffre indique le pourcentage des formes précédées du clitique sujet.

⁹ Dans nos propres matériaux, Hérémece reste pourtant un parler à sujet nul.

¹⁰ La comparaison de nos matériaux quant à la fréquence d'emploi du clitique sujet de la première et de la troisième personne du singulier montre une nette dominance de l'emploi de la troisième personne (voir Kristol sous presse).

¹¹ En écoutant nos enregistrements, nous avons parfois l'impression que les voyelles vélaires résultent d'un phénomène d'harmonisation vocalique avec les voyelles toniques qui suivent, mais l'analyse précise de cette question reste à faire.

¹² Aucun facteur ne semble expliquer le choix entre les formes à initiale consonantique ou vocalique; il s'agirait ainsi d'une variation libre, phénomène déjà observé par Kristol (2008) pour les formes pronominales de la première personne du singulier.

¹³ La forme la plus fréquente est marquée par un bord plus épais.

¹⁴ Voici les phrases du questionnaire retenues pour notre analyse : « Il faut que vous vous couchiez avant minuit » [Qc] ; « Il faut que Pierre se lève à 6 h et demie » [Qc] ; « Il faudrait que Madeleine se lève à 7 h moins le quart » [Qc] ; « Il faut que nous nous levions tous les jours » [Qc] ; « Si vous allez à la montagne, il faut que vous vous leviez avant... » [Qc] ; « Il faudrait que je mange avant midi » [Qc] ; « Quand il fait chaud, il faut arroser le jardin » [Qf] ; « Quand il gèle, on couvre les fleurs avec des branches de sapin... » [Qf] ; « Quand la fumée monte droit, il va faire beau et chaud » [Qm] ; « Quand il pleut, les limaces sortent » [Qm] ; « Quand il fait du vent, les volets claquent » [Qm].

¹⁵ Col. 1, 17, 42, 10 : on relève l'emploi du même morphème que celui utilisé pour le masculin.

BIBLIOGRAPHIE

Atlas des patois valdôtains (en cours de réalisation), cahiers manuscrits et base de données informatisée déposés au Bureau régional pour l'ethnologie et la linguistique (BREL), Aoste (abrégé dans cet article, en APV).

BJERROME, G., *Le patois de Bagnes (Valais)*, Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1957.

DIÉMOZ, F., « Phénomènes morphosyntaxiques dans les parlers francoprovençaux de la Vallée d'Aoste : le cas des clitiques dégrammatisés » dans *Actes du XXIV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes (Aberystwyth, 1-6 août 2004)*, Trotter, D. (dir.), Tübingen, M. Niemeyer, 2007, Tome I, p. 65-76.

DIÉMOZ, F., *Morphologie et syntaxe des pronoms personnels sujets dans les parlers francoprovençaux de la Vallée d'Aoste*, Tübingen, A. Francke Verlag, 2007.

DIÉMOZ, F., KRISTOL, A., (sous presse), « L'atlas linguistique audio-visuel du francoprovençal valaisan » dans *Atti del Seminario di studi Percorsi di geografia linguistica. Esperienze italiane e europee*, Palermo, 23-24 marzo 2005.

DIÉMOZ, F., MAÎTRE, R., « L'Atlas linguistique audiovisuel du Valais romand (ALAVal). État des travaux », *Nouvelles du Centre d'Études francoprovençales « René Willien »*, n° 41, 2000, p. 50-65, (abrégé dans cet article, en ALAVal).

FAVRE, S., *La Pronominalizzazione clitica nella parlata di Ayas*, thèse, Torino, Facoltà di Lettere e Filosofia, 1981-82.

FAVRE, S., « L'Atlas des patois valdôtains », *Études francoprovençales. Actes du colloque de Chambéry-Annecy*, Paris, Les éditions du CTHS, 1993, p. 59-74.

- GAUCHAT, L., JEANJAQUET, J., TAPPOLET, E., *Tableaux phonétiques des patois suisses romands*. Neuchâtel, Paul Attinger, 1925 (abrégé dans cet article, en *TP*).
- GILLIÉRON, J., EDMONT, E., *Atlas linguistique de la France*, 35 fasc., Paris, Champion, 1902-1910 (abrégé dans cet article, en *ALF*).
- HENRY, A., « Tel en ancien français », *Revue de linguistique romane (RLiR)*, 1987, n° 51, p. 437-500.
- HILTY, G., « "Il" impersonnel. Syntaxe historique et interprétation littéraire », *Le Français moderne*, 1959, n° 27, p. 241-251.
- HINZELIN, M.-O., KAISER, G. A., (sous presse), « Le paramètre du sujet nul dans les variétés dialectales de l'occitan et du francoprovençal » dans *Actes du colloque GalRom07, diachronie du gallo-roman. Évolution de la phonologie et de la morphologie du français, du francoprovençal et de l'occitan*, Nice, 15-16 janvier 2007.
- KRISTOL, A., « Pour une représentation "globale" de la langue parlée : l'Atlas linguistique audio-visuel du Valais romand », dans *La transcription des documents oraux. Problèmes et solutions. Actes de la Conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'Études francoprovençales « René Willien »*. Quart, Éditions Musumeci, Région autonome de la Vallée d'Aoste, Bureau régional pour l'ethnologie et la linguistique (BREL), 1994, p. 49-62.
- KRISTOL, A., « Les apports de la dialectologie à une linguistique de demain: quelques réflexions inspirées par le polymorphisme du francoprovençal valaisan », dans *La dialectologie aujourd'hui. Atti del Convegno internazionale « Dove va la dialettologia? »* Saint-Vincent – Aoste – Cogne, 21-23 septembre 2006, G. Raimondi, L. Revelli (dir.), 2008, p. 69-85.
- KRISTOL, A., (sous presse), « Atlas linguistique audio-visuel du francoprovençal valaisan (*ALAVal*) : la morphosyntaxe du clitique sujet et le problème de la notion "pro-drop" », dans *Actes du XXV^e Congrès international de Linguistique et Philologie romanes*, Innsbruck, 3-8 septembre 2007.
- MARTIN, J.-B., TUAILLON, G., *Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du Nord (francoprovençal central)*, 4 vol., Paris, CNSR, 1971-1978, (abrégé dans cet article, en *ALJA*).
- MARTIN, J.-B., « Le pronom personnel de la 3^e personne en francoprovençal central (formes et structures) », dans *Travaux de Linguistique et de littérature (TraLiLi)*, Paris, Klincksieck, 1974, p. 85-116.
- MARZYS, Z., *Les pronoms dans les patois du Valais central. Étude syntaxique*, Berne, Francke, 1964.
- MARZYS, Z., « Les pronoms personnels sujets dans le parler francoprovençal de Faeto et Celle », *Vox Romanica*, 1981, n° 40, p. 48-58.

PANNATIER, G., *Le patois d'Évolène (Valais). Synchronie et diachronie d'un parler francoprovençal vivant*, thèse de doctorat, Université de Neuchâtel, 1995.

SORNICOLA, R., «Per una tipologia del parlato nelle lingue romanze: il caso dei pronomi soggetto», *Cahiers d'études romanes*, n° 9, *Variation linguistique et enseignement des langues. Langue parlée, langue écrite*, L. Rabassa et M. Roche (dir.), 1997, p. 53-71.